

LIMINAIRE CTL du 15 janvier 2015

Madame la Présidente,

Mardi 13 janvier dernier, 91 agents soit autour de 20 % de l'effectif du département étaient en grève le jour de la première convocation du CTL dont le principal point de l'ordre du jour était les suppressions d'emplois.

Une grosse trentaine d'agents se sont déplacés ce même jour à la direction pour vous signifier leur opposition aux suppressions d'emplois. Ils vous ont dit qu'aucun service ne pouvait plus supporter ces suppressions.

Nous déplorons fermement la continuité de la politique de suppressions d'emplois à la DGFiP. Cette fuite en avant, 1934 suppressions pour l'année 2015, ne peut perdurer. Pour avoir un service public de qualité, il faut une administration qui soit en capacité de mener à bien toutes ses missions.

La situation, nous le répétons inlassablement, est insupportable et devient de plus en plus intenable et intolérable.

Nous sommes bien face à l'affaiblissement de la capacité d'action de la DGFiP au service de la collectivité alors qu'il faut au contraire renforcer nos moyens humains, juridiques et matériels, renforcer le service public.

Ce n'est pas une lubie, c'est une demande socialement juste et budgétairement rentable qui s'impose comme une urgence.

Partout dans le département les signaux sociaux sont au rouge et il est évident que la DGFiP ne reste à flot que grâce au professionnalisme passionné de ses agents. **Mais pour combien de temps ??** Les objectifs, les déficits d'effectifs qui conduisent les agents à supporter toujours plus de charges de travail pour toujours moins d'agents, pour toujours moins de considération, sont autant de facteurs qui risquent de briser le sentiment d'appartenance des agents à la "maison DGFiP".

Solidaires Finances Publiques tient à souligner avec une très grande fermeté la déconnexion entre les moyens et la réalité des services.

Nous le répétons, de tous les sites et de tous les services, remontent le ras-le-bol, les difficultés à faire face aux tâches, le manque de moyens.

Il n'est pas normal, quel que soit le grade, que l'on ne puisse prendre l'intégralité de ses congés, d'être obligé de mettre des jours sur un CET, de subir l'écèlement de la pointeuse, de débaucher à plus d'heures, de faire des journées sans fin.

Cette aggravation des conditions de travail, cette situation générale doivent cesser. Notre administration ne tient qu'à un fil. Il y a trop de collègues qui s'arrêtent pour cause de maladie. Nous mettons en garde contre le point de rupture dont certains de nos collègues sont proches. Le professionnalisme et la rigueur des agents de la DGFiP ont des limites. Celles-ci sont atteintes depuis longtemps.

Quel que soit le niveau, local ou national, aucun enseignement n'est tiré des problèmes soulevés. Les Directions appliquent consciencieusement la politique de réduction drastique des effectifs !

Le constat est plus qu'amer pour l'ensemble des catégories A, B et C de la DGFiP. Il l'est encore plus pour la catégorie C car c'est encore et toujours la catégorie la plus touchée.

En Charente, les 16 suppressions de postes décidées cette année au sein de notre Direction n'en sont que la triste confirmation. Elles s'ajoutent aux dix sept emplois de l'an dernier et aux dizaines des années précédentes.

La charge de travail supplémentaire s'ajoute à la pression croissante et constante que subissent les agents du fait des incessantes réorganisations au sein des services. Au fil des années et des suppressions d'emplois, nos missions de service public s'en trouvent gravement compromises.

En effet, comment arriver à une efficacité optimale en supprimant continuellement les moyens humains ?

Madame la Présidente, une interrogation nous taraude depuis déjà de trop nombreuses années. Avec cette hémorragie constante d'emplois depuis maintenant près de 25 ans, pensez-vous que le service public de gestion publique, fiscal et foncier puisse être assuré de manière équitable dans de telles conditions ?

Localement, quelles sont les motivations de vos choix.

Aucun élément chiffré n'est communiqué pour expliquer vos décisions.

- Quelles sont les raisons des suppressions sèches au SIE Angoulême Extérieur, à la direction, à l'équipe de renfort, dans les Trésoreries de l'OPH, Barbezieux Municipale, Confolens Municipale, Ruffec Municipale, Chabonais, Gond Pontouvre, Paierie Départementale, au CDIFoncier ?

- Quelles sont les motivations des transferts d'emplois entre les Trésoreries de Mansle, Cognac Municipale et Barbezieux Municipale ?

Pourquoi ne figurent-elles pas sur les documents de travail du CTL ?

Il est clair que ces suppressions vous portez l'entière responsabilité de la dégradation des conditions de travail dans notre département, dégradation qui ne manquera pas de rejaillir sur la santé psychologique des agents.

D'autre part, il est urgent de connaître le contenu de votre démarche stratégique et de votre plan triennal de modification des structures pour le département. Les agents doivent avoir connaissance ces projets pour pouvoir se projeter.

Aussi, Madame la Présidente, au nom de l'ensemble des Agents du département, nous voterons contre les suppressions de postes prévues en Charente.